

ANNUAL AUDIT OF ANTISEMITIC INCIDENTS 2018



B'NAI BRITH'S EIGHT-POINT PLAN TO TACKLE ANTISEMITISM

1

INSTITUTE DEDICATED HATE CRIME UNITS IN EVERY MAJOR CITY

The lack of investment in hate crime-specific units contributes to both a perceived sense of impunity for the purveyors of hate crimes and generates frustration on the part of affected communities. Dedicated hate crimes units could produce more substantive results in the field.

2

PROVIDE ENHANCED TRAINING FOR HATE CRIMES OFFICERS

What often appears to be a clear-cut case of a hate crime can be interpreted differently among police services. A standard understanding of what constitutes a hate crime is critical, as well as proper liaison functions between police services and civil society organizations representing affected communities, such as the [League for Human Rights](#).

3

PUBLISH THE ATTORNEY-GENERAL'S GUIDELINES FOR SECTIONS 318 AND 319

The Attorney-General's decision-making process on hate propaganda prosecutions is not public and therefore open to charges of political bias. B'nai Brith believes revealing the internal guidelines elucidating this process will help the public know when to submit complaints to law enforcement, and clarify what is and is not legal.

4

DECLARE A ZERO-TOLERANCE APPROACH TO GOVERNMENT FUNDING OF ANTISEMITISM

Government funding has again found its way to organizations that have promoted antisemitism in the past. Government must be vigilant when dispensing public funds to such organizations, and take swift action when such instances come to its attention, including an immediate withdrawal of all publicly-provided funds.

5

INTRODUCE ANTI-SLAPP LEGISLATION IN ALL PROVINCES AND TERRITORIES

Only B.C., Ontario and Quebec have enacted legislation against *Strategic Lawsuits Against Public Participation*, or "anti-SLAPP" legislation, which is meant to prevent frivolous libel lawsuits designed to dissuade groups engaging in issues of public interest by using lawsuits to intimidate and deter critique or inquiry. B'nai Brith encourages all provinces and territories to enact this legislation so this protection can be extended to the benefit of all Canadians.

6

HOLD UNIVERSITIES ACCOUNTABLE FOR CAMPUS ANTISEMITISM

Universities recently surfaced as significant breeding grounds for antisemitism in Canada, including through an increase in far-left activism against Israel. Universities must do more to combat antisemitism, as do provincial ministries of education, including enforcing existing anti-discrimination policies and ensuring that appropriate disciplinary measures are employed.

7

ADOPT A NATIONAL ACTION PLAN FOR ANTISEMITISM

Canada must adopt a *National Action Plan to Combat Antisemitism*, as have France and Norway, in recognition that adequate resources must be offered to strategically combat anti-Jewish rhetoric. Such a plan would involve all levels of government, which could help law enforcement, communities, and schools prevent and respond to antisemitism.

8

DEVELOP AN ACTION PLAN TO COUNTER ONLINE HATE

B'nai Brith believes that the federal government, along with social media platforms and other stakeholders, can work in tandem to establish a viable strategic plan to counter online hate. Government must examine how to strengthen laws against perpetrators of online hate and improve law enforcement training in how to respond.

L'AUDIT ANNUEL DES INCIDENTS ANTISÉMITES 2018



**B'NAI
BRITH
CANADA**

League for
Human Rights of
B'nai Brith Canada
Ligue des droits de
la personne

LE PLAN EN HUIT POINTS POUR S'ATTAQUER À L'ANTISÉMITISME

1

INSTITUER DES UNITÉS DÉDIÉES AUX CRIMES HAINEUX DANS CHAQUE GRANDE VILLE

Le manque d'investissements dans les unités dédiées aux crimes haineux contribue au sentiment d'impunité des auteurs de crimes haineux et génère de la frustration au sein des communautés touchées. Nous estimons que ces unités dédiées aux crimes haineux pourraient produire des résultats importants sur le terrain.

2

OFFRIR UNE FORMATION AMÉLIORÉE AUX AGENTS QUI COMBATTENT LES CRIMES HAINEUX

Souvent, ce qui semble un crime haineux évident est interprété différemment au sein des différents services de police. Une compréhension uniforme de ce qui constitue un crime haineux est essentielle; il faut également des liens appropriés entre les services de police et les organisations de la société civile qui représentent les communautés touchées, comme *la Ligue des droits de la personne*.

3

PUBLIER LES DIRECTIVES DU PROCUREUR GÉNÉRAL POUR LES ARTICLES 318 ET 319

Actuellement, le processus décisionnel du Procureur général concernant les poursuites pour propagande haineuse n'est pas public, et il est par conséquent ouvert à des accusations de biais politique. B'nai Brith Canada estime que la publication de ces lignes directrices internes aidera les groupes de défense des droits de la personne et les Canadiens en général à savoir quand se plaindre à la police canadienne et les aidera à rester du bon côté de la loi.

4

DÉCLARER LA TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DE L'ANTISÉMITISME

Comme par le passé, le financement gouvernemental a trouvé son chemin jusqu'à des organisations qui font la promotion de l'antisémitisme. Ainsi, nous demandons à tous les paliers de gouvernement d'être vigilants lors de l'octroi de fonds publics à des organisations, et de prendre des mesures rapides lorsque de tels cas leur sont signalés, y compris le retrait immédiat de tous les fonds publics octroyés.

5

INTRODUIRE UNE LÉGISLATION ANTI-SLAPP DANS TOUTES LES PROVINCES ET TOUS LES TERRITOIRES

Actuellement, seuls la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec possèdent une loi contre les « *SLAPP* » (*Strategic Lawsuit Against Public Participation*), soit les poursuites stratégiques contre la participation publique. Le but de ce type de loi est d'empêcher les poursuites en diffamation frivoles destinées à dissuader les groupes de discuter des questions d'intérêt public en utilisant des poursuites pour intimider et dissuader la critique ou les enquêtes. B'nai Brith Canada encourage l'ensemble des provinces et des territoires canadiens à adopter cette loi afin que cette protection soit étendue à l'échelle du Canada, au profit de tous les Canadiens.

6

TENIR LES UNIVERSITÉS RESPONSABLES DE L'ANTISÉMITISME SUR LES CAMPUS

Les universités sont devenues des incubateurs importants pour l'antisémitisme au Canada, notamment en raison d'une hausse de l'activisme d'extrême gauche dirigé contre Israël. Les universités doivent en faire plus pour lutter contre l'antisémitisme, tout comme les ministères provinciaux de l'Éducation, notamment en appliquant les politiques anti-discrimination existantes et en s'assurant que des mesures disciplinaires appropriées sont utilisées.

7

ADOPTER UN PLAN D'ACTION NATIONAL CONTRE L'ANTISÉMITISME

Le Canada doit adopter *un plan d'action national contre l'antisémitisme*. La France et la Norvège ont adopté des plans d'action nationaux, pour reconnaître que seul un effort concerté de la part des élus peut permettre d'obtenir les ressources nécessaires pour lutter stratégiquement contre l'antisémitisme à l'avenir. Ce type de plan nécessite la participation de tous les paliers de gouvernement, pour aider les forces de l'ordre, les communautés et les écoles à prévenir et à réagir à l'antisémitisme.

8

ÉLABORER UN PLAN D'ACTION POUR CONTRER LA HAINE EN LIGNE

Nous estimons qu'un effort concerté impliquant le gouvernement fédéral, les plateformes de médias sociaux et les autres intervenants pertinents peut contribuer à établir un plan stratégique viable pour contrecarrer la haine en ligne. Le gouvernement doit examiner la façon de renforcer les lois contre les auteurs de haine en ligne, et améliorer la formation des forces de l'ordre sur la façon de réagir.